

# LIMALONGES

## PROCES VERBAL

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2024

Le vingt et un mai deux mil vingt-quatre, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges, se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de La Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales, et sous la présidence de Madame Annette Machet, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 14 mai 2024

**Présents** : Mesdames et Messieurs : Machet Annette, Deschamps Valérie, Guillaud Philippe, Léoment Nathalie, Biraud Alain, Bouyer Nadia, Pignoux Cécile, Hauwaert Gaëlle

**Absents excusés** : Stoffel Claude (pouvoir donné à Philippe Guillaud), Albert Nicolas, Niot Jean-Marc (pouvoir donné à Nathalie Léoment), Machy Didier

**Absents** : Christian Nicolas

**Secrétaire de séance** : Valérie Deschamps

***Le Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 11 mars 2024 est adopté à l'unanimité.***

## ORDRE DU JOUR

### 1/4 d'heure citoyen

Madame XXX signale qu'une branche d'un arbre menace de tomber « rue des trois montées », cela devient dangereux. Plusieurs personnes le signalent régulièrement. Les travaux, pour couper cette branche, sont prévus prochainement.

### Devis Travaux et voirie :

**2024/681-735**

Suite à la réunion de la commission voirie et bâtiments, en date du 20 avril dernier, les devis suivants ont été retenus et sont proposés au vote :

Objet	Entreprise	Montant TTC
Rénovation extérieur logement 4 rue de la Croix Ballet	Stéphane THOMAS	7 833.65 €
Chauffe-eau La Cendille	SARL FOMBELLE	5 420.56 €
Puits de dispersion cimetière	SB RENOV	5 833.68 €
Réfection Voirie Bi-couche Rue des Picverts	SAS BARRE	22 347.48 €
Réfection chemin du cimetière		5 526.48 €
Réfection Voirie Rue de la Tourette		12 665.04 €
Réfection écoulement eaux pluviales rue du Blason		1 330.56 €
Réfection écoulement eaux pluviales rue de Bataillé		4 871.42 €
Débernage La Roche Bardin		6 608.00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces devis et autorise le maire à les signer.

## Comité des fêtes : lecture d'un courrier

2024/682-736

La maire donne lecture d'un courrier de la Présidente du Comité des Fêtes qui annonce que celui-ci a été dissous lors de leur assemblée générale du 12 avril dernier.

Le Comité des fêtes souhaite restituer leur actif restant pour un montant de 2 012,02 € à la mairie et demande à ce que cette somme soit reversée pour la moitié à l'association L'EVEIL, qui lutte contre le syndrome sotos dont souffre un enfant de la commune, un quart à l'APE (Association des Parents d'Elèves) de Limalonges et le quart restant au Club de Foot de Limalonges.

Pour simplifier les démarches, l'assemblée propose au comité des fêtes de verser directement ces sommes aux associations ci-dessus.

A l'unanimité, le conseil municipal est favorable à cette démarche.

## Commission « fêtes et cérémonies » du Conseil Municipal - modification des délégués

2024/682-737

Suite à la dissolution du Comité des Fêtes, Jean-Marc NIOT, Didier MACHY, Nathalie LEOMENT et Gaëlle HAUWAERT, membres de la commission souhaitent démissionner de leur fonction au sein de la commission « fêtes et cérémonies ».

Les membres démissionnaires sont ainsi remplacés et le tableau voté par délibération en date du 3 avril 2023 est modifié ainsi :

	<b>Actuel</b>	<b>Modification au 21 mai 2024</b>
<b>TITULAIRES</b>	Jean-Marc NIOT Nicolas ALBERT Nadia BOUYER Didier MACHY	Valérie DESCHAMPS Nicolas ALBERT Nadia BOUYER
<b>SUPPLEANTS</b>	Valérie DESCHAMPS Nathalie LEOMENT Gaëlle HAUWAERT Claude STOFFEL	Alain BIRAUD Claude STOFFEL

Gaëlle Hauwaert se propose de chercher un groupe pour animer l'après-midi du 14 juillet.

## Elections Européennes : bureau de vote

	9 juin 2024
De 8 h à 12 h	Nadia Bouyer Alain Biraud Nicolas Albert
De 12 h à 15 h	Philippe Guillaud Didier Machy Nathalie Léoment
De 15 h à 18 h	Valérie Deschamps Jean-Marc Niot Annette Machet

## Divers :

1. Le maire informe l'Assemblée que Madame BONNISSEAU Milica conteste quasiment systématiquement tous les projets du Conseil Municipal :
  - Elle a contesté sa démission d'office du Conseil Municipal du Tribunal en allant à la cour d'appel de Bordeaux puis la cour de cassation à Paris (2022). Elle a été déboutée
  - Elle a demandé l'annulation du bail emphytéotique pour le projet du champ photovoltaïque des Maisons Blanches entre la commune et la Société Lima (Gérédis) (le jugement sera rendu en fin d'année 2024)
  - Elle a demandé l'annulation du projet de rénovation du mur du cimetière (2023). Elle a été déboutée.
  - Elle a demandé l'annulation du projet de construction du logement locatif sur le lotissement : elle a été déboutée
  - A cette date, la commune a dû payer des frais d'avocats pour se défendre, pour un montant total de **12 195 €**.
  - Aujourd'hui, elle continue d'harceler la commune par des demandes abusives de documents administratifs dans le but de nuire à la commune.
2. Présentation projet agri-photovoltaïque : 25 mai à 10 h
3. Commission communication : 1<sup>er</sup> juin à 10 h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 h 45

La secrétaire de séance

Valérie Deschamps